



PARTENAIRE
DE LA FONDATION
ABBÉ PIERRE

UN TOIT POUR TOUS
Immeuble le Stratège
17B avenue Salvador Allende
38130 Echirolles
Tel : 04 76 09 26 56
www.untoitpourtous.org

ASSEMBLEE GENERALE

UN TOIT POUR TOUS

23 MAI 2024

Projets de résolutions pour l'Assemblée Générale

- **Résolution 1**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 13 juin 2024 approuve les rapports d'activité et moral tels qu'ils lui ont été présentés.

- **Résolution 2**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le le 13 juin 2024, après lecture du rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été arrêtés par son Conseil d'Administration au cours de sa réunion du 23 mai faisant apparaître un **résultat net de 50 375 €**.

- **Résolution 3**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le le 13 juin 2024, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions conclues avec des sociétés ayant avec Un Toit Pour Tous des administrateurs communs, approuve lesdites conventions.

- **Résolution 4**

Compte tenu de l'apport de 2 mécènes à hauteur de 18 000 €, destinés par convention au financement du capital de la coopérative Un toit pour tous – Développement :

- 8 K€ GEG
- 10 K€ SESAME

L'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter la somme totale de 18 000 € aux actions de développement du parc PLAI de la coopérative Un Toit Pour Tous Développement.

- **Résolution 5**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le le 13 juin 2024 décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 moins la réserve UTPT-D au compte de report à nouveau, **soit 32 375 euros**.

- **Résolution 6**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 13 juin 2024, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions conclues

avec des sociétés ayant avec Un Toit Pour Tous des administrateurs communs, approuve lesdites conventions.

- **Résolution 7**

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le le 13 juin 2024 donne quitus au Conseil d'Administration et au Bureau pour leur gestion de l'exercice 2023.

- **Résolution 8 : Renouvellement du Conseil d'Administration**

L'article 10 des statuts de l'association stipule que "L'association est administrée par un CA composé de 20 à 35 membres dont 10 à 20 appartiennent au collège des associations. Ses membres sont élus pour une durée de 3 ans et rééligibles."

Les membres du Conseil d'Administration en fonction suite à la dernière Assemblée Générale du 29 juin 2023 sont :

Collège des personnes morales : CLCV, CSF (Annie Giroud), *Diaconat Protestant (Philippe Glasser)*, *Le groupement des possibles (André Rochet)*, Le fournil (Hervé Prévert), UNAFAM, *Point D'Eau (Benjamin Loire)*, Le Habert – Hébergement Saint Paul (Yves Doin), OHL (René Ballain), Territoires (Marc Bartoli, Françoise Maheu en suppléance),

Collège des personnes physiques : Jean-Luc Chicco, Paul Coste, Michelle Daran, Michel Delafosse, Bernard Duru, Jean-François Lapiere, Denis Laquaz, Cécile Legendre, Francie Megevand, Benoit Mollaret, Elisabeth Paccard, Jean-Claude Vial, Sylvie Zapata-Brel.

Membre ayant démissionné : Bernard Hofmann.

Arrivent en fin de mandat et sont donc à renouveler les postes :

- Collège des personnes morale : Observatoire de l'Hébergement et du Logement (représenté par René Ballain). **1 poste**
- Collège des personnes physiques : Paul Coste, Michelle Daran, Michel Delafosse, Denis Laquaz, Francie Megevand, Sylvie Zapata-Brel. **6 postes.**

9 sont candidats pour assurer un nouveau mandat :

- Renouvellement candidature personne morale : Observatoire de l'Hébergement et du Logement (représenté par René Ballain)
- Renouvellement candidatures personnes physiques : Michelle Daran, Paul Coste, Michel Delafosse, Denis Laquaz, Sylvie Zapata-Brel, Francie Megevand,
- Nouvelles candidatures personnes physiques : Philippe Bernadat, Philippe Tournier.

Résolution 8-1 Renouvellement des mandats des personnes physiques :

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 13 juin 2024 approuve le renouvellement des mandats des personnes physiques.

Résolution 8-2 Renouvellement des mandats des personnes morales :

L'Assemblée générale ordinaire de l'association Un Toit Pour Tous réunie le 13 juin 2024 approuve le renouvellement des mandats des personnes morales.